

15, avenue de la Côte d'Argent 33380 - MARCHEPRIME

## LES ENJEUX DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN

Aujourd'hui, la voiture est souvent indispensable pour le travail, les études ou les loisirs.

Malheureusement, la route tue ou blesse une majorité de conducteurs débutants.

Tout ceci n'est pas une fatalité ..... et c'est pour cette raison qu'il a été mis en place un programme de formation.

Cette formation se déroule en 2 parties :

La Théorie = 8 thèmes à travailler :

- Alcool / Drogue / Médicaments / Fatigue
- Vitesse / Chocs (ceinture, air-bag, ...)
- Accident / Assurance
- Véhicule / Conducteur / Conduite
- Règles de circulation
- Priorités
- Ville / Route / Autoroute
- Arrêt / Stationnement

En plus des cours, l'établissement propose des entraînements réguliers sur tablette, dans les mêmes conditions qu'à l'examen.

## La pratique :

Elle est axée sur les bons comportements du conducteur afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.

Les formateurs s'appuient sur un guide commun le REMC et dispensent leurs cours de manière à en valider les 4 compétences :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

## L'Examen théorique :

Il se déroule dans les locaux d'un opérateur agréé moyennant 30€.

La durée est d'environ 30 minutes (10 minutes d'accueil et explication du déroulement de l'examen et 20 minutes d'examen).

L'examen se compose d'une série aléatoire de 40 questions.

Pour être reçu, l'élève ne doit pas dépasser les 5 fautes.

Le résultat est connu par mais dans la journée.

## L'Examen pratique :

Il se déroule avec l'un de nos véhicules en présence d'un examinateur et d'un représentant de l'établissement (titulaire de l'autorisation d'enseigner ou stagiaire en formation titre pro).

La durée est de 32 minutes.

Pour être reçu à l'examen, le candidat doit obtenir un minimum de 20 points sur 31, et ne pas avoir fait de faute éliminatoire.

Le résultat est connu sur le site de la Sécurité Routière dans les 48 heures jours ouvrés, après l'examen.